

## *Conditions générales de vente :*

Toute réservation vaut acceptation des conditions générales de vente suivantes:

Une réservation devient effective lors de l'encaissement des arrhes et par sa confirmation par mail.

Le montant des arrhes est de 30 % du séjour (Chèque, ANCV ou virement bancaire).

L'accueil est de 10h à 19h, les chambres sont disponibles à partir de 16h (juste prévenir si arrivée tardive à cause des bateaux, si arrivée matinale, les bagages peuvent être gardés en attendant la chambre)

La chambre doit être libérée avant midi le jour du départ (vos bagages peuvent être gardés).

L'annulation d'une réservation ne devient effective qu'après confirmation par mail de sa prise en compte. En cas d'annulation moins de 30 jours avant le séjour Veillées des îles conservera les arrhes.

Mode de règlement : espèces, Chèque (sur une banque française), Chèques vacances (ANCV), virement bancaire.

Il n'est pas possible de rajouter de lit supplémentaire dans les chambres. Nos chambres ne sont pas communicantes.

A notre grand regret Veillées des îles n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite, ni aux enfants (maison sur plusieurs étages et son jardin perché)

Le jardin est à votre disposition jusqu'à 19 heures. Ses escaliers sont très anciens et sans rampe, Veillées des îles ne pourra être tenue responsable en cas de chute.

La cour et le salon sont à votre disposition jusqu'à 22 heures. Attention toutefois à ne pas faire trop de bruit afin de ne pas déranger nos hôtes.

WI-FI gratuit dans le respect de la loi.

Nous sommes désolés, mais nous ne pouvons accepter les animaux.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter.